



Rallye BORDEAUX AQUITAINE CLASSIC – 27 & 28 février 2021 **CONDITIONS D'ACCREDITATION**

Les nouvelles règles techniques de sécurité mises en place par la FFSA, imposent des mesures drastiques concernant les conditions d'accréditation média. Afin de permettre le suivi de l'événement par le plus grand nombre, le Comité d'Organisation et le Service Presse proposent deux formules :

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA ;
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (*hors presse : numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle...*)
- Justifier d'une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack propose :

- **Un accès à l'espace presse durant le déroulement de l'épreuve,**
- **Un accès aux classements et communiqués de presse,**
- **Un dossier de presse** (*cartes, timing...*),
- **Un badge,**
- **Une plaque presse,**
- **Une chasuble Média** (*verte*) - Elle est « individuelle » et délivrée par le Service Presse (*caution de 50 € demandée*).

Précision : **le nombre de chasubles est limité à deux** (*par titre*)

PACK MULTIMEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack propose

- **Un accès à l'espace presse durant le déroulement de l'épreuve,**
- **Un accès aux classements et communiqués de presse,**
- **Un dossier de presse** (*cartes, timing...*)

Toute demande d'accréditation (à retourner exclusivement par mail sur la boîte relationpresse6htttdebordeaux@gmail.com) doit parvenir **au plus tard avant le 20 février 2021**, au-delà celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors des épreuves, autour du circuit et lors des remises des prix.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes et vidéastes commerciaux, et les sites internet (*excepté accord avec l'organisateur*). Le Comité d'Organisation pourra demander une sélection d'images à tout photographe accrédité pour sa communication.
Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation, sans en justifier la raison.

Relation Presse AS-ACSO : Olivier MOINEAU



Rallye BORDEAUX AQUITAINE CLASSIC - 27 & 28 février 2021 **MESURES DE SECURITE**

Afin de permettre le suivi de l'événement par le plus grand nombre et en toute sécurité, le Comité d'Organisation et le Service Presse ont décidé de compléter l'accréditation accordée par le rappel de mesures de sécurité.

CHASUBLE

L'accréditation éventuelle et la remise d'une chasuble verte n'est pas un passe-droit. Il s'agit bien d'une autorisation exceptionnelle permettant d'exercer une activité professionnelle dans les meilleures conditions possibles, en dehors des zones déterminées sur le parcours pour l'accueil du public, et dans le respect de la bonne organisation de l'épreuve.

La personne accréditée doit porter en permanence la chasuble remise par l'organisation et ce au-dessus de tout vêtement, afin de pouvoir être clairement identifiable par l'ensemble des personnes sur le parcours, public compris.

EMPLACEMENT

Malgré l'autorisation exceptionnelle liée à la chasuble, aucune personne accréditée ne peut pénétrer dans une zone signalée comme particulièrement dangereuse.

En dehors de ces zones interdites, il est rappelé qu'une voiture peut sortir de la piste à tout moment pour de multiples raisons (défaillance technique, erreur de pilotage, problème de santé,...). De fait, la personne accréditée doit en permanence se situer dans une zone qui doit être suffisamment en retrait de la piste, et dans la mesure du possible protégée (emplacement surélevé, présence d'arbres,...).

Dans son positionnement à proximité de la piste, la personne accréditée ne devra pas avoir un comportement qui puisse mettre le doute sur ses intentions, et par conséquent mettre en danger un concurrent qui en serait surpris.

Si un choix doit être opéré par la personne accréditée entre effectuer son travail et être exposée à un degré de risque important, la sécurité doit toujours primer.

Les accrédités ne doivent à aucun moment se placer à un endroit comportant un danger pour eux ou pour les concurrents.

AUTORITE DES OFFICIELS ET DES BENEVOLES

Toute personne accréditée doit impérativement et scrupuleusement respecter les consignes émises sur le circuit par la Direction de Course et/ou par tout commissaire.

La sécurité de tous, accrédités, spectateurs, concurrents et bénévoles, est la priorité absolue durant le déroulement de l'épreuve et peut imposer une remise en cause de l'autorisation exceptionnelle liée à la chasuble.

Toute demande et/ou recommandation émise par les officiels et/ou les bénévoles de l'épreuve doit impérativement et immédiatement être respectée par la personne accréditée.

Tout contrevenant fera l'objet du retrait immédiat de son accréditation, et d'un rapport au Directeur de Course.

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser une accréditation avant l'épreuve ou de retirer une accréditation pendant l'épreuve, sans en justifier la raison.



Rallye BORDEAUX AQUITAINE CLASSIC - 27 & 28 février 2021 FORMULAIRE D'ACCREDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation » - Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

NOM DU MEDIA

TITRE :
NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :

DESIGNATION

- | | |
|---------------------------------|----------------------|
| 1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE | 5- SITE INTERNET |
| 2- PRESSE SPECIALISEE | 6- ATTACHE DE PRESSE |
| 3- TELEVISION / RADIO | 7- VIDEO |
| 4- AGENCE PHOTO | 8- TEAM |

PERSONNE A ACCREDITER

NOM :	PRENOM :
TEL PORT :	MAIL :
FONCTION :	
NOM :	PRENOM :
TEL PORT :	MAIL :
FONCTION :	

PACK PRESSE

Je déclare être détenteur :

☐ Carte de presse n°

☐ Lettre accréditive

☐ Laissez Passer Média FFSA

☐ Assurance Responsabilité Civile Professionnelle

PACK MULTIMEDIA

☐ Je déclare faire partie d'une association à but d'information (*sportive ou locale*) et disposer d'une lettre accréditive pour couvrir les épreuves disputées sur le circuit de Saint-Laurent d'Arce les 28 et 29 mars 2020.

DATE : LIEU :

La signature de cette demande d'accréditation vaut acceptation des conditions d'accréditation et des mesures de sécurité

SIGNATURE

Document à renvoyer à Olivier MOINEAU
A l'adresse : relationpresse@asacso.fr
avant le 20 février 2021